

APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS

**RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDE CHARGE DE
CARTOGRAPHIER LES BONNES PRATIQUES ET EXPERTS EN GESTION
INTEGREE DU PAYSAGE (GIP) ET D'ORIENTER LA MISE EN PLACE
D'UNE PLATEFORME GIP EN AFRIQUE DE L'OUEST -----**

Ouverture de l'appel : 28/04/2023

Clôture de l'appel : 05/05/2023

AMI N° 16-2023/RELANCE

1. Le Programme de Résilience du Système Alimentaire (PRSA/FSRP) est un programme d'investissement régional phare visant à renforcer la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest par une approche régionale stratégique. Ce programme financera des investissements dans trois domaines thématiques qui sont interdépendants : (1) Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires ; (2) Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire (gestion durable des terres et des bassins versants, approches agroécologiques) ; et (3) Intégration du marché et commerce (développement de la chaîne de valeur des aliments de base régionaux). Chaque domaine est dirigé par l'une des institutions régionales mandatées suivantes : AGRHYMET, CORAF, et la CEDEAO) pour assurer la coordination et renforcer les capacités durables.
2. L'objectif principal de la mission de consultation est de mettre à la disposition du CORAF une base de données et connaissances pour asseoir une plateforme régionale de Gestion Intégrée du Paysage (GIP) en Afrique de l'Ouest.
3. Les tâches à réaliser ainsi que d'autres informations relatives à la conduite de la mission sont détaillées dans les termes de référence ci-après.
4. Le Directeur Exécutif du CORAF invite les cabinets ayant le profil recherché tel qu'indiqué dans les termes de référence disponibles sur simple demande, à manifester leur intérêt pour cet appel.
5. Les cabinets doivent fournir un dossier de manifestation d'intérêts complet comprenant les références concernant la performance et l'expérience de services similaires, les CV mis à jour pour le personnel clé ainsi que toute information concernant son organisation.

6. L'équipe responsable de cette étude sera constituée par un (01) Environnementaliste, expert en gestion des ; un (01) Spécialiste des systèmes de productions agricoles ; un (01) socio-économiste, expert en prévention et gestion des conflits communautaires et du foncier rural ; un (01) expert en finance rurale. Le curriculum vitae du personnel clé doit être joint à la manifestation d'intérêt.
7. Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualification du consultant conformément au Manuel de procédures administratives, financières et comptables du CORAF, conformément aux critères définis dans les termes de références.
8. **Le cabinet classé premier sera invité en négociation après avoir élaboré une proposition technique et financière sur la base des termes de référence.**
9. Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires du Secrétariat Exécutif du CORAF en envoyant une correspondance à n.lamien@coraf.org et copie à procurement@coraf.org.

Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par courriel à procurement@coraf.org, le 05/05/2023 à 17H00 GMT au plus tard

Dr Abdou TENKOUANO
Directeur Exécutif

TERMES DE REFERENCE

Pour le recrutement d'un cabinet d'étude chargé de cartographier les bonnes pratiques et experts en Gestion Intégrée du Paysage (GIP) et d'orienter la mise en place d'une plateforme GIP en Afrique de l'Ouest.

1. Contexte

Le Programme de Résilience du Système Alimentaire (PRSA ou FSRP acronyme en anglais) est un programme d'investissement régional phare visant à renforcer la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest par une approche régionale stratégique. Le programme finance des investissements dans trois domaines thématiques qui se renforcent mutuellement : (i) Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires ; (ii) Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire (gestion durable des terres et des bassins versants, approches agroécologiques) ; et (iii) Intégration du marché et commerce (développement de la chaîne de valeur des aliments de base régionaux). Chaque domaine sera dirigé par une institution régionale mandatée (AGRHYMET, CORAF, CEDEAO) pour assurer la coordination et renforcer les capacités durables.

L'Objectif de développement du programme (ODP-PDO) est de : « Renforcer la gestion des risques inhérents aux systèmes alimentaires régionaux, améliorer la durabilité de la base de production dans les zones ciblées et développer les marchés agricoles régionaux. »

De façon spécifique le programme contribue à accroître la résilience des systèmes alimentaires au Burkina Faso, au Mali, au Niger, et au Togo (Phase 1) ; au Ghana, au Tchad et en Sierra Leone (Phase 2) par des investissements dans la gestion des risques régionaux, le commerce des denrées alimentaires de base et la durabilité de la base de production.

La sous-composante 2.1 prévoit d'établir une plateforme régionale de Gestion Intégrée du Paysage (GIP) qui sera animée par un groupe d'experts en appui déployé de la GIP dans les pays du FSRP. Pour ce faire, le CORAF veut cartographier les bonnes pratiques et experts de GIP en Afrique de l'Ouest.

En effet, les ressources agraires, les forêts, l'eau, les écosystèmes et les ressources naturelles en général, subissent partout dans le monde de fortes pressions anthropiques, associées aux effets néfastes des changements climatiques. Ces pressions et impacts sont encore plus intenses en Afrique de l'Ouest où les populations dépendent encore largement des ressources naturelles pour leur besoins quotidien. La Gestion Intégrée du Paysage (GIP) est aujourd'hui reconnue comme une approche participative et holistique qui englobe l'agriculture, les services écosystémiques, la biodiversité, la valeur esthétique du paysage, l'identité socio-culturelle et les attributs ludiques.

Dans le cadre du PRSA, l'approche GIP est comprise comme un processus de planification entrepris pour gérer les ressources naturelles de manière durable dans une zone donnée, en tenant compte du contexte spatial, écologique, culturel et socio-économique, dans le but ultime de garantir que la productivité alimentaire puisse rester durable dans le temps. L'approche GIP vise à fournir un cadre de base pour équilibrer les politiques et les demandes concurrentes d'utilisation des terres et de l'eau dans une zone donnée, au fil du temps (en d'autres termes, trouver un équilibre entre les utilisations productives et la conservation de la biodiversité/des écosystèmes, qui est essentielle pour une sécurité alimentaire durable). L'approche est hautement participative, puisque les différents utilisateurs et institutions de la terre et de l'eau collaborent à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une vision et d'un plan communs ; cette participation est fondamentale pour le succès.

L'ILM englobe toute une série d'interventions, de l'agroforesterie aux barrières transversales, en passant par la collecte des eaux de pluie, la gestion intégrée de la fertilité des sols, le pastoralisme et la gestion des parcours, la gestion durable des forêts, la gestion des zones protégées, la gestion intégrée des cultures et du bétail, et l'agriculture intelligente face au climat. Les avantages avérés des interventions fondées sur l'approche paysagère sont les suivants (i) l'augmentation de la productivité des ressources naturelles et de l'agriculture ; (ii) l'amélioration du soutien aux moyens de subsistance ; (iii) le renforcement de la résilience et de l'adaptation au changement climatique ; (iv) l'amélioration de l'intégrité des écosystèmes et de la biodiversité ; et (v) le renforcement de la sécurité.

Aussi les expériences ci-après peuvent être citées comme concourant la GIP en Afrique de l'Ouest, :

- le Programme pour le Sahel et l'Afrique de l'Ouest à l'appui de la Grande Muraille verte (SAWAP), qui a piloté une approche de gestion durable des terres de 2012 à 2019 ;
- le Projet de Protection et de réhabilitation des Sols pour améliorer la sécurité alimentaire (ProSol) qui fait la promotion à grande échelle des techniques de conservation et de protection des terres ;
- le Projet de Développement Rural Intégré (PDRI), qui a fait la promotion des mécanismes de développement local durable s'appuyant sur des programmes de terrain issus d'une planification impliquant les différentes catégories d'acteurs ;
- le Programme National de Gestion Terroirs (PNGT) au Burkina-Faso dont l'approche était fondée sur la gestion communautaire rurale, multisectorielle, multidisciplinaire, villageoise et souple ;
- le programme d'Appui à la Gestion Intégrée des Ressources naturelles des bassins du Niger et de la Gambie (AGIR), avec pour objectif principal la conservation et gestion participative des écosystèmes naturels du complexe écologique transfrontalier du Niokolo – Badiar ;
- le Programme Régional Agroécologie (PAE) avec les projets d'Appui à la Transition Agroécologique en Afrique de l'Ouest (PATAE) et d'Appui à la diffusion et à la mise en œuvre de bonnes pratiques d'Intensification Agricole Durable (PAIAD) ;
- le programme intégré de résilience au Sahel du PAM dont l'approche est basée sur

une planification participative des bassins versants avec diverses activités de réhabilitation des terres, de nutrition et repas scolaires, et à d'appui aux petits exploitants agricoles ;

- le projet "Nexus climat-eau : de gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin du Niger" (CLIM'O/BN)-UICN, dont l'objectif est de développer, avec les acteurs locaux, des stratégies et des actions de conservation des ressources naturelles fondées sur des mécanismes communautaires de développement intégrés ;
- le programme NEXUS Eau Energie et Sécurité alimentaire, utilise une approche NEXUS pour l'atteinte de la sécurité de l'eau, de l'énergie, de l'alimentation et de la sauvegarde, la et protection des ressources naturelles.

Les paysages étant des systèmes socio-écologiques complexes, leur gestion nécessite comme moteur, la mise en place de partenariats paysagers, dont le soubassement est le développement d'une coalition solide et durable de tous les acteurs, des personnes ressources et des organisations issues de divers secteurs et communautés partageant ce paysage. De ce fait, la mise en œuvre de la GIP intègre aussi bien les aspects techniques de gestion des ressources naturelles et écosystémiques en général, les techniques de prévention et de gestion des conflits (compréhension des besoins, devoirs et droits démocratiques de chaque catégorie d'acteurs), les techniques de gestion participatives, les techniques de négociation fondées sur des stratégies et des objectifs communs, la gestion adaptative basée sur le partage des connaissances et durabilité. Malheureusement de tels partenariats de GIP sont encore à un stade initial en Afrique de l'Ouest. Le PRSA a été conçu pour contribuer à remédier à la situation.

Les quatre principaux piliers de la GIP qui se dégagent sont : (i) l'environnement et la conservation des ressources naturelles, (ii) les systèmes de production ; (iii) la prévention et la gestion des conflits communautaires et fonciers et (iv) la finance rurale. Aussi le CORAF propose-t-il de recourir à un cabinet d'étude pour cartographier les bonnes pratiques et experts en Gestion Intégrée du Paysage (GIP) et d'orienter la mise en place d'une plateforme GIP. Ledit cabinet devrait par conséquent présenter une équipe de personnes ressources comportant au moins les profils suivants :

1. un (01) environnementaliste, expert en conservation des ressources naturelles et changement climatique,
2. un (01) spécialiste en systèmes de production agricole,
3. un (01) socio-économiste, expert en prévention et gestion des conflits communautaires et du foncier rural, et
4. un (01) expert en finance rurale.

2 Objectif de la mission

L'objectif principal de la mission de consultation est de mettre à la disposition du CORAF une base de données et connaissances pour asseoir une plateforme régionale de Gestion Intégrée du Paysage (GIP) en Afrique de l'Ouest.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Cartographier et analyser les cas de réussite et leçons apprises en GIP dont pourraient s'inspirer les pays du FSRP pour gagner du temps dans le déploiement de l'approche dans les zones d'intervention du projet.
- Identifier les experts (techniciens, chercheurs, agriculteurs, personnes ressources, etc.) de chaque pays qui sont éventuellement à l'origine de ces cas de réussite pour en faire une communauté des pratiques/groupe d'experts en GIP devant appuyer les pays du FSRP et travailler à la mise en place d'une plateforme régionale GIP en Afrique de l'Ouest,
- Donner des orientations pour la mise en place de la plateforme régionale GIP en Afrique de l'Ouest,

3 Approche méthodologique

Le cabinet retenu fera une offre technique qui détaillera la méthodologie proposée. A titre indicatif, il devrait être envisagé :

- Une revue de littérature pour faire l'état des lieux à travers l'exploitation de la documentation existante sur la GIP et procéder à une analyse métadonnée par rapport aux 4 piliers de la GIP énumérés plus haut ;
- A partir de l'analyse documentaires sélectionner des cas de réussite pour une visite de terrain dans 4 pays du FSRP à raison de 2 pays en zone sahélienne et 2 pays en zone côtière dont au moins un pays anglophone. Dans chaque pays, il sera question de conduire des consultations des parties prenantes et collecte des données en rapport avec 4 piliers de la GIP énumérés plus haut,
- Au terme des travaux de terrains, les résultats de l'étude seront restitués à un atelier régional réunissant tous les acteurs et experts 4 piliers de la GIP de la GIP qui auront été identifiés en Afrique de l'Ouest,
- Un planning de rapportage.

5 Tâches de l'équipe des consultants

De façon générale, les principales tâches assignées à l'équipe de consultants sont les suivantes :

1. Conduire une analyse de la documentation existante sur les performances techniques des pratiques et approches de la GIP conduites au cours des 10 dernières années et celles en cours dans les pays du FSRP et en Afrique de l'Ouest pour en déceler les cas de réussite à visiter,
2. Identifier les parties prenantes : (i) acteurs étatiques et non étatiques (ONG, partenaires financiers et technique, les groupements d'utilisateurs/producteurs, agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, et le secteur privé) en matière de GIP dans chaque secteur (environnement, agriculture, gestion des eaux et des terres, socio-économie et finance agricole, etc.) pour la constitution d'un groupe d'experts en GIP ;
3. Donner des orientations pour la mise en place d'une plateforme régional en GIP.

De façon spécifique :

1. L'environnementaliste, expert en gestion des ressources naturelles s'appesantira sur les Unités paysagères (UPs) utilisées, la nature et l'articulation des interventions dans ces UP, l'expansion de l'espace agricole aux dépens des autres éléments l'UP tels que les espaces pastoraux et réserves forestières ;
2. Le socio-économiste, expert en prévention et gestion des conflits communautaires se focalisera sur la nature des conflits désamorçés ou gérés dans ces UP ;
3. Le spécialiste des systèmes de production agricoles prêtera une attention particulière à la gestion durable des terres et des eaux notamment sur les parcelles agricoles, le niveau d'utilisation des technologies et innovations scientifiques ;
4. Le spécialiste des finances rurales va analyser les mécanismes de financement utilisés pour soutenir la pratique de GIP dans ces UP, leur durabilité et répliquabilité.

6 Livrables attendus

1. Un rapport d'analyse métadonnée établissant les cas de réussite et les facteurs qui y ont contribué ;
2. Un document technique (profil) qui présente et décrit les unités paysagères identifiées/définies par pays ainsi que les pratiques GIP utilisées par les acteurs,
3. Une liste des potentiels experts qui ont facilité ces cas de réussite et leçons apprises pour la constitution de la communauté de pratique GIP assorti d'orientation pour la mise en place d'une plateforme régionale GIP,
4. Les politiques nationales sur la GIP des pays du FSRP
5. Un rapport global de fin de mission.

7 Profil des consultants

L'équipe de consultants proposée par le cabinet devrait :

7.1 Pour l'environnementaliste, expert en gestion des ressources naturelles

- Être titulaire d'un Master ou Doctorat en environnement et gestion des ressources naturelles ou tout autre diplôme jugé équivalent avec au moins 10 ans d'expérience dans le domaine, notamment en GIP,;
- Démontrer par des rapports et publications une capacité à conduire des analyses de métadonnées ;
- Avoir une bonne connaissance des défis liés au développement rural en Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- Avoir une expérience avérée en matière de collecte et analyse des données ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle et de synthèse ;
- Maîtriser le Français et l'Anglais.

7.2 Pour le spécialiste des systèmes de production agricoles

- Être titulaire d'un Master ou Doctorat en agronomie tout autre diplôme jugé équivalent avec une expérience avérée d'au moins 10 ans des systèmes de production, notamment la gestion durable des terres et des eaux des parcelles agricoles ;

- Justifier ses expériences en GIP,,
- Démontrer par des rapports et publications une capacité à conduire des analyses de métadonnées,
- Avoir une bonne connaissance des défis liés au développement rural en général et à l'agriculture en particulier en Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- Avoir une expérience avérée en matière de collecte et analyse des données ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle et de synthèse ;
- Maîtriser le Français et l'Anglais

7.3 Pour le socio-économiste, expert en prévention et gestion des conflits communautaires

- Être titulaire d'un Master ou Doctorat en socio-économie rurale ou tout autre diplôme jugé équivalent avec une expérience avérée d'au moins 10 ans dans la prévention et la gestion des conflits communautaires, notamment du foncier rural, l'utilisation des ressources naturelles et en GIP,
- Démontrer par des rapports/publications une capacité à conduire des analyses de métadonnées,
- Avoir une bonne connaissance des défis liés au développement rural en général et à l'agriculture en particulier en Afrique de l'Ouest ;
- Avoir une expérience avérée en matière de collecte et analyse des données ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle et de synthèse ;
- Maîtriser le Français et l'Anglais

7.4 Pour le spécialiste des finances rurales

- Être titulaire d'un Master ou Doctorat en finances rurales, avec une expérience d'au moins 10 ans dans le financement des activités individuelles et collectives en milieu rural à travers le micro-crédit ou des subventions de partenaires au développement ;
- Démontrer par des rapports et publications une capacité à conduire des analyses de métadonnées,
- Avoir une bonne connaissance des défis liés au développement rural en général et à l'agriculture en particulier en Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- Avoir une expérience avérée en matière de collecte et analyse des données ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle et de synthèse ;
- Maîtriser le Français et l'Anglais
-

8 Durée et lieu des missions

La durée de la mission sera de 50 jours œuvrée sur une période maximale de 3 mois.

Les consultants travailleront virtuellement à partir du lieu où ils sont basés et vont se déplacés pour les ateliers dans les différents pays.

9 Procédure de candidature et sélection

Les cabinets intéressés par cet AMI doivent envoyer leur manifestation d'intérêts, une description de l'équipe (y compris liste des activités similaires déjà réalisées et expériences en GIP) ainsi que les CVs détaillés des membres de l'équipe par courriel à procurement@coraf.org au plus tard le 05/05/2023 à 17h00 GMT. Les consultants seront sélectionnés suivant l'accord défini dans les directives "Sélection et utilisation de consultants dans le cadre des prêts IBRD, allocations IDA et subventions par les emprunteurs de la Banque Mondiale" de Janvier 2011.